

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Technicien Sportif Baseball, Softball et Baseball5

REFERENTIEL

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 (BC1) :- Planification, préparation et conduite de cycles de séances d'entraînement et d'encadrement des activités Baseball, Softball ou Baseball5			
A.1.1 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant du Baseball, du Softball ou du Baseball5	C.1.1.1 – Repérer les moyens mobilisables pour permettre la pratique du Baseball, du Softball ou du Baseball5 prenant en compte les ressources et les contraintes de la structure	<p>ÉPREUVE N°1 :</p> <p>Présentation formalisée d'une planification avec au moins d'un cycle de minimum 5 séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 (maquette mise à disposition du candidat en amont par le certificateur)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Entretien individuel avec deux évaluateurs qui explorent également les deux activités qui ne sont pas celles support du cycle (durée de 30 minutes maximum comportant 10 minutes au maximum</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de planifier et concevoir des cycles et des séances d'entraînement de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un diagnostic de la structure est réalisé • Les ressources humaines et matérielles (personnels, équipements, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation des cycles et des séances sont identifiées • Les sites de pratique sont décrits (types d'installations, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...) • Les moyens de communications sont identifiés
	C.1.1.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs des cycles de séances adaptés à la pratique du Baseball, du Softball ou du Baseball5 en loisir ou en compétition		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet et les attentes de la structure sont identifiées • Le projet et les attentes de la structure sont pris en compte pour définir les objectifs et la programmation des cycles de séances
A.1.2 – Repérage des caractéristiques et des besoins des pratiquants de Baseball, de Softball ou de Baseball5	C.1.2.1 – Identifier les attentes et les motivations des pratiquants en vue de proposer une planification de cycles et de séances d'entraînement et d'encadrement de Baseball, de Softball ou de Baseball5 avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap.		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat identifie les attentes et les motivations des pratiquants en vue de planifier et concevoir des cycles de séances d'entraînement et d'encadrement de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...) • Les motivations et les attentes spécifiques des pratiquants sont précisées, dont celles des personnes en situation de handicap • L'appréhension des pratiquant par rapport à l'activité est évaluée

	C.1.2.2 – Repérer les besoins spécifiques des pratiquants et cerner leur niveau de pratique et leurs caractéristiques pour élaborer des cycles de séances en Baseball, en Softball ou en Baseball5 efficients	<p>de présentation par le candidat de son cycle de séances et 20 minutes maximum de questions par les évaluateurs)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>ÉPREUVE N°2 :</p> <p>Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'entraînement et d'encadrement d'une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 de 40 minutes auprès de 6 à 12 pratiquants.</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat repère les capacités physiques et les besoins spécifiques des pratiquants en vue de planifier et concevoir des cycles de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des Pratiquants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les athlètes, avec le représentant de la structure, ...) • Les outils de détection fédéraux sont évoqués (tels que le challenge « triple jeu » ou l'application « Skillshark ») • Les caractéristiques (physiques, techniques, mentales) des pratiquants sont précisées (résultats des tests d'évaluation...) • Les niveaux des pratiquants sont identifiés • Les besoins spécifiques et les particularités des pratiquants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité
<p>A.1.3 – Planification annuelle du programme d'entraînement des pratiquants en Baseball, en Softball ou en Baseball5</p>	C.1.3.1 – Identifier les éléments qui impactent la performance en vue de programmer la saison sportive de Baseball, de Softball ou de Baseball5 efficients y compris pour les pratiquants en situation de handicap	<p style="text-align: center;">+</p> <p>ÉPREUVE N°2 :</p> <p>Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'entraînement et d'encadrement d'une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 de 40 minutes auprès de 6 à 12 pratiquants.</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat croise les besoins repérés, l'environnement et les ressources identifiés au regard des exigences du Baseball, du Softball ou du Baseball5 en vue d'optimiser le développement du pratiquant</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de maîtrise des fondamentaux technique est pris en compte • L'environnement du pratiquant est évoqué (social, économique, culturel, ...) • Le projet du pratiquant évalué précédemment est pris en compte • Les éléments annexes indépendants des tests d'évaluation (diététique, blessure antérieure, ...) sont évoqués • Les situations de handicap sont significatives
	C.1.3.2 – Planifier les cycles et les thématiques d'entraînement spécifiques au Baseball, au Softball ou au Baseball5 en vue d'optimiser la performance		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat propose une planification annuelle cohérente</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • La hiérarchisation des objectifs et la chronologie des axes de travail sont abordées • Les objectifs et les axes de travail sont cohérents au regard du projet sportif • Un calendrier illustre l'articulation des cycles et des échéances • La planification envisagée s'attache à différencier les cycles (pré-saison, saison et post-saison) et propose une chronologie est cohérentes, les durées sont précisées • Les éléments à considérer (facteurs de la performance, cohérence entre charge de travail et récupération, progressivité des événements compétitifs, ...) sont pris en compte • La spécificité des postes (lanceur, receveur, champ intérieur et/ou extérieur) et de la discipline (Baseball, Softball ou Baseball5) est traitée
<p>A.1.4 – Élaboration d'un cycle de séances d'entraînement pour des pratiquants de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p>	C.1.4.1 – Élaborer un cycle de séances afin d'assurer une progression des pratiquants vers l'efficacité et la performance en Baseball, en Softball ou en Baseball5 en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap	<p>La thématique de la séquence est imposée au candidat, qui a le choix de l'activité support.</p> <p>(hors temps de préparation de matériel, accueil des pratiquants réalisés en amont de la phase d'encadrement)</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat présente un cycle de minimum 5 séances en vue d'assurer la progression des pratiquants</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 est formalisé par écrit (objectifs du projet et du cycle, articulation entre les séances, situations pédagogiques envisagées, ...) • Les objectifs et les axes de travail du cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 : <ul style="list-style-type: none"> - sont cohérents avec le projet et les attentes de de la structure (initiation, loisir, performance) - tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques préalablement identifiés des pratiquants (notamment des personnes en situation de handicap) • La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 est explicitée • Les observables clefs sont présents (le manuel de l'entraîneur est la référence privilégiée) • Des régulations ou modulations sont envisagées • Les règles de fonctionnement et routines mises en œuvre sont décrites • Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre du cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 tiennent compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités et du matériel disponible

	C.1.4.2 Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de formaliser des grilles de séances et des situations pédagogiques cohérentes de Baseball, de Softball ou de Baseball5	<p style="text-align: center;">+</p> <p>Entretien individuel sur la séance par deux évaluateurs qui explorent également les deux activités qui ne font pas l'objet de la séance</p> <p><i>(durée de 30 minutes maximum comportant 5 minutes minimum d'analyse distanciée de sa prestation par le candidat et 15 minutes minimum de questions par les évaluateurs)</i></p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat présente les grilles de 5 séances minimum et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des pratiquants</i></p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grilles de séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 : <ul style="list-style-type: none"> - sont formalisées par écrit - sont situées dans le cycle et la planification annuelle - tiennent compte du temps disponible - tiennent compte de l'installation utilisée et du matériel disponible - tiennent compte du nombre et des caractéristiques ainsi que des besoins spécifiques des pratiquants - précisent les règles de fonctionnement et les routines mises en œuvre (modalités de regroupement, gestion du matériel, consignes, prévention et sécurité,...) • Pour chaque séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 : <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs de la séance et des situations qui la composent sont cohérents avec ceux du cycle - le squelette et le rythme de chaque séance est respecté (échauffement, corps de séance, retour au calme) - les situations sont détaillées • Les situations pédagogiques proposées en Baseball, en Softball ou en Baseball5 : <ul style="list-style-type: none"> - respectent la logique et les fondamentaux de l'activité - abordent les aspects stratégiques ou les règles de jeu lorsque nécessaire - sont cohérentes avec le niveau des pratiquants - précisent l'objectif et le but visés, les modalités de l'exercice, le matériel utilisé, les consignes, ainsi que les critères de réussite (et le cas échéant la régulation envisagée) • Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les exercices proposés et les objectifs visés <ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de réussites (facilement observables par le pratiquant) correspondent aux objectifs visés
	C.1.4.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des pratiquants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci	<p style="text-align: center;">+</p> <p>Avis consultatif du tuteur après observation du candidat en situation professionnelle</p> <p><i>(grille d'observation mise à disposition par le certificateur)</i></p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité</i></p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées • Les règles de sécurité spécifiques au baseball, au softball et au Baseball5 sont précisées • Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP « Technicien du Sport Baseball, Softball et Baseball5 » sont explicitées. • Les risques pour les pratiquants de l'activité, les tiers et l'environnement considéré sont identifiés • Les mesures prévues pour assurer la protection et l'intégrité physique des publics sont adaptées aux caractéristiques des publics et à l'activité (adaptation de la pratique en fonction de la situation d'encadrement, ...)
	C.1.4.4 – Prévoir les modalités d'évaluation des cycles de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 en vue d'y proposer des modifications ou ajustements	<p style="text-align: center;">+</p> <p>ÉPREUVE N°3 Observation du candidat au cours d'une rencontre lors d'un tournoi ou d'une compétition de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat propose une évaluation de son cycle de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5</i></p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils et moyens d'évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables) • Les critères d'évaluation sont clairs et adaptés à l'activité • La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 est explicitée • Une grille de suivi de la progression du pratiquant est proposée
A.1.5 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance de Baseball, Softball ou Baseball5	C.1.5.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée	<p>(Rencontre amicale, tournoi ou compétition)</p>	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à sa séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5</i></p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matériel défectueux est écarté (afin que le participant ne puisse l'utiliser) • La quantité de matériel disponible est adaptée • La structure d'accueil est informée du caractère défectueux du matériel • Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité de matériel

	C.1.5.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences du Baseball, du Softball ou du Baseball5 pour la mise en œuvre de la séance	Le choix de la rencontre est déterminé avec la structure d'alternance du candidat. Cette épreuve est planifiée indépendamment des autres épreuves.	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat prépare le matériel de sécurité nécessaire à sa séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Le temps nécessaire à l'installation ou à la préparation du matériel en amont du début de la séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 est prévu L'installation du matériel crée les conditions favorables d'accueil des pratiquants et de la séance Les opérations d'entretien basique ou de mise au rebut du matériel nécessaire à la pratique du Baseball, du Softball ou du Baseball5 sont réalisées lorsque nécessaire
A.1.6 – Accueil des pratiquants à une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5	C.1.6.1 – Informer les pratiquants des objectifs et du déroulement d'une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap	+	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat accueille les pratiquants avec bienveillance et les informe avec clarté du déroulement de la séance et des objectifs fixés</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Les informations communiquées aux pratiquants s'appuient sur la fiche de séance Les objectifs et le déroulement de la séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 sont présentés aux pratiquants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...) Les pratiquants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés en début ou pendant de la séance, notamment ceux en situation de handicap Les informations sont comprises par les pratiquants ou reprises différemment par le candidat en cas de difficulté de compréhension La tenue des pratiquants est vérifiée avant de pratiquer le Baseball, le Softball ou le Baseball5 (vêtements adaptés, bijoux retirés ou couverts, protections spécifiques correctement ajustées,...)
	C.1.6.2 – Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 sans risque identifié	+	<p>Entretien individuel sur la rencontre par deux évaluateurs</p> <p>(durée de 20 minutes maximum de questions par les évaluateurs)</p> <p>Avis consultatif du tuteur après observation du candidat en situation professionnelle</p>
A.1.7 – Conduite de la séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5	C.1.7.1 – Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.	(grille d'observation mise à disposition par le certificateur)	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat communique de manière adaptée avec les pratiquants avec professionnalisme tout au long de la séance</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Les consignes nécessaires à la pratique efficiente du Baseball, du Softball ou du Baseball5 sont données aux pratiquants au regard de leur niveau (techniques, organisationnelles...) Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des pratiquants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap, et lorsque de besoin Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de l'activité Le vocabulaire spécifique au Baseball, au Softball ou au Baseball5 est explicité et utilisé Les éventuelles difficultés de communication des pratiquants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple) Les tensions et conflits éventuels au sein du groupe sont régulés La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance
	C.1.7.2 – Conduire la séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 afin de réaliser les objectifs préalablement		<p>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient particulières pour le déroulement de ces épreuves</p>

	<p>définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements, techniques et tactiques spécifiques à l'activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques de l'espace dédié ou des ateliers mis en œuvre pour pratiquer le Baseball, le Softball ou le Baseball5 sont prises en compte (rebonds potentiels sur les murs en gymnase, éblouissement du soleil en extérieur, ...) • La gestion spatiale, temporelle et matérielle des situations (effectif, espace, temps, nombre de répétitions, ...) est efficiente • L'occupation optimale par les pratiquants des espaces définis par le candidat est encouragée • La démultiplication des ateliers est opérée lorsque possible pour augmenter le volume de pratique individuelle • L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est argumentée lorsque nécessaire • Le respect des principes et des logiques internes de l'activité par les pratiquants est vérifié • Des adaptations ou modifications des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des pratiquants (en particulier pour les personnes en situation de handicap) • Les règles de gestion du temps, les systèmes de points utilisés ou de gestion du score sont explicitées et respectées • Les attendus et les critères de réussites sont rappelés • Les choix d'animation d'entraînement et d'encadrement effectués au cours de la séance sont argumentés • Les conseils apportés sur les gestes et techniques spécifiques ou fondamentaux sont démontrés par le candidat
	<p>C.1.7.3 – Accompagner les pratiquants tout au long de la séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 afin de veiller à leur épanouissement, leur autonomie et leur progression avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p>		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat accompagne les pratiquants avec bienveillance dans leur épanouissement, leur progression et leur autonomie</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les situations et activités proposées sont conformes à la fiche de séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 • Le candidat crée un climat favorable aux apprentissages (pédagogie positive, intérêt manifesté auprès de chaque pratiquant, ...) • Les pratiquants sont observés pendant leur pratique de l'activité • L'auto-évaluation du pratiquant sur sa pratique est favorisée par le candidat • Les réussites et progrès des pratiquants sont soulignés et encouragés • Les difficultés rencontrées par les pratiquants sont identifiées • Les retours effectués aux pratiquants sont exprimés avec bienveillance • Les choix sont justifiés au regard des connaissances (scientifiques, sociales, cognitives) et de l'expérience du candidat • Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'activité
	<p>C.1.7.4 – Observer les comportements des pratiquants pour réguler le déroulement d'une séance de Baseball, de Softball ou de Baseball5 en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues</p>		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat propose des adaptations cohérentes de sa conduite de séance</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des critères d'observations des pratiquants sont présentés • L'écart entre comportements attendus et comportements observés est mesuré • Les situations pédagogiques et les évolutions proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants • Le candidat restaure une situation normale, ou met en œuvre une évolution nécessaire • Le candidat adapte les exercices de préparation physique aux postes des pratiquants • Les freins et les difficultés rencontrés par les pratiquants sont identifiés • Les comportements erronés sont corrigés • Les remédiations mises en œuvre sont pertinentes • Les adaptations à apporter pour transposer l'entraînement pour un autre type de publics et une autre discipline que celle encadrée sont proposées
<p>A.1.8 – Mise en sécurité des</p>	<p>C.1.8.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance ou d'une rencontre de Baseball, de</p>		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire

pratiquants et des tiers	Softball ou de Baseball5 afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension	<ul style="list-style-type: none"> • La bonne compréhension des consignes de sécurité par les pratiquants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap • Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant de commencer à pratiquer le Baseball, le Softball ou le Baseball5
	C.1.8.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance ou d'une rencontre afin de garantir une pratique du Baseball, du Softball ou du Baseball5 en toute sécurité	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les pratiquants tout au long d'une séance</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les situations à risque sont anticipées de façon passive (optimisation des espaces, orientation des trajectoires des balles, protections individuelles, ...) et active (consignes, régulations, ...) • Les zones d'évolution sont sécurisées (balisage et/ou matérialisation lorsque nécessaire, utilisation d'écrans, ...) • Le matériel est adapté au niveau des pratiquants (texture des balles et des battes, ratio des battes, double-base, • Le port des équipements de protection spécifiques selon le poste occupé (lorsque nécessaire) est vérifié • Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap ...) sont pris en compte dans la conduite de l'activité • Les situations à risque pour les pratiquants et les tiers sont identifiées en cours de pratique • Les contraintes mécaniques et les principes de prévention de l'action du bras sont rappelés • La conduite de l'activité est adaptée aux risques identifiés • Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées • Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées
	C.1.8.3 – Prévenir les conduites à risque en rapport avec la performance pour préserver l'intégrité physique des pratiquants	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat adapte espaces et quantité de travail aux ressources des pratiquants, et les alerte sur les risques liés à la volonté de performer à tout prix</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les distances (inter-base, plaque de lanceur-marbre, backstop, home-run, ...), le nombre de relais et de lancer maximaux dans la séance sont adaptés aux ressources physiologiques et au niveau des pratiquants (en se basant sur les préconisations fédérales selon les catégories d'âges) • Le candidat est vigilant et adapte la pratique lors d'une reprise d'activité après une blessure • Les risques du dopage (effets secondaires, sanctions encourues, ...) sont rappelés aux pratiquants
A.1.9 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5	C.1.9.1 – Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat produit une analyse objective de sa séance et de son cycle de séances</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de satisfaction des pratiquants est évalué en cours et/ou en fin de séance et du cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 • Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance et en fin de cycle de Baseball, de Softball ou de Baseball5 • L'atteinte des objectifs de la séance et du cycle sont mesurés en s'appuyant sur des critères objectivables
	C1.9.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances et de son cycle de séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'évaluation définis lors de la conception du cycle sont utilisés • Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de Baseball, de Softball ou de Baseball5 sont identifiés • Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs du Baseball, du Softball ou du Baseball5 et des constats effectués au cours d'entraînement et de l'encadrement
A.1.10 – Gestion d'une équipe de Baseball, de	C.1.10.1– Partager avec les pratiquants les objectifs sportifs afin d'élaborer des	<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat fixe les objectifs sportifs au regard du projet d'équipe et de la compétition, et adapte son discours en conséquence</p> <p>INDICATEURS</p>

Softball ou de Baseball5 lors de rencontres en tournoi ou en compétition	stratégies adaptées en phase préparatoire des échéances compétitives		<ul style="list-style-type: none"> • Les échéances sont prises en compte pour adapter la phase préparatoire (calendrier des compétitions officielles et préparatoires) • Les objectifs et les enjeux sont annoncés • Le choix des éléments techniques est pertinent au regard du niveau des sportifs et de l'objectif à atteindre • Les postes sont répartis de façon optimale au regard des forces et faiblesses de l'équipe. • L'implication de chaque participant selon ses motivations est favorisée (prose de paroles, retour d'expérience, définition de rôles, récompense, ...)
	C.1.10.2 Gérer les aspects logistiques précompétitif en mettant en place un protocole d'organisation pour garder la concentration du collectif sur l'échéance		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat anticipe la logistique liée aux rencontres</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rétro-planning est présenté (échéances et tâches à réaliser, ...) • Le budget est évoqué • Les procédures des réservations sont abordées (transport, hébergement, restauration, ...) • Les modalités et les outils de communication sont précisés
	C.1.10.3 Prendre des décisions adaptées au cours d'un tournoi ou une compétition et adopter une attitude professionnelle pour optimiser sa relation avec les pratiquants, les officiels et les tiers		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat adopte une posture responsable et exemplaire</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat est porte la même tenue que son équipe • Le candidat fait preuve de dynamisme (présence et énergie positive, transmission de motivation). • Le candidat montre une attitude pédagogique appropriée afin de maintenir un niveau de préparation et de motivation optimal (exigence, écoute, ajustement) • Le candidat identifie son périmètre de responsabilité (déplacements et hébergements collectifs, pratiquants mineurs, accidents, ...) • Le candidat connaît le rôle ou la fonction de chaque acteur de la rencontre (adversaire, manager, coach, arbitre, scoreur, commissaire technique, ...) • Le candidat communique sans agressivité avec les officiels (arbitre, scoreur, commissaire technique) et le manager adverse ou son assistant
	C.1.10.4 Manager l'équipe lors des rencontres en tenant compte des aptitudes du moment des pratiquants de Baseball, de Softball ou de Baseball5 dans la perspective d'optimiser le résultat sportif		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat fait preuve de lucidité au regard du contexte pour manager l'équipe avec bienveillance et efficacité</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'échauffement est régulé (niveau d'activation en lien avec le contexte -période, enjeu, conditions météorologiques, ...) • Les aptitudes (ressources, niveau, retour de blessure, ...) et les motivations du moment des pratiquants sont prises en compte dans l'attribution des postes en défense et l'alignement des pratiquants en attaque • Le candidat respecte les règles de jeu et la réglementation en vigueur propres à l'évènement • La stratégie adoptée est explicitée • Les solutions existantes sont adaptées pour résoudre les problèmes se présentant pendant la rencontre • Les consignes de jeu données sont adaptées et précises (signaux, paroles, conférences défensives ou offensives, ...)
	C.1.10.5 Gérer l'après compétition afin d'optimiser la continuité pédagogique et l'amélioration des performances du pratiquant		<p>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat réalise une analyse distanciée pour faire proposer aux pratiquants un retour sur leur prestation et une récupération adaptée</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat identifie les écarts entre les attendus et observations et émet des hypothèses explicatives et de résolution de problèmes • Les pratiquants se prononce sur leur ressenti à l'issue à l'issue de la rencontre ou de la compétition • Le candidat partage son analyse (écart entre attendus et observation) avec les pratiquants sur la base de données objectives (statistiques individuelles et collectives, faits marquants, ...) • Les outils d'analyse utilisés sont pertinents et adaptés (tableau blanc, vidéo, ...) • Le candidat ajuste les objectifs individuels des pratiquants en concertation avec chacun d'eux • Les protocoles de récupération disponibles sont mis en œuvre et adaptés au besoin (récupération active ou passive, collective ou individuelle, ...)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif			
A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C. 2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur	QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés • Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur • Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur
		+	QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Des informations sont communiquées aux publics accueillis (pratiquants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...) • Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables • Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.	Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)	+
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure	Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 20 minutes de questions)	

A.2.2 – Organisation de ses activités d’animation et d’encadrement physique et sportif	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d’animation et d’encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires	<i>Les stagiaires en situation de handicap s’étant déclarés auprès de l’organisme de formation bénéficient d’adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i>	QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat planifie ses activités avec rigueur INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des pratiquants • Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte • Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté
	C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d’une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat cible les réglementations utiles à son activité INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l’espace public, diffusion publique de musique, buvette...) • Les administrations publiques sont identifiées • Les éventuelles déclarations administratives sont connues
A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d’animation et d’encadrement physique et sportif	C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d’anticiper d’éventuelles difficultés et d’assurer une bonne qualité relationnelle		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat connaît et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l’équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...) • L’organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants • Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises
	C.2.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés • Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables • Les retours des responsables de la structure sont pris en compte
	C.2.3.3 – Prévenir des situations d’incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d’agir en conséquence.		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE Le candidat maîtrise les procédures d’alerte concernant les situations d’incivilités, de violences et de discrimination dans le sport INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés • Les situations potentielles de d’incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d’alerte en vigueur

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives			
A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur + Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions) <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...) • Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...) • Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées
	C.3.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés • Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée • Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées
A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés • Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées • Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE <i>Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation</i> INDICATEURS <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...) • Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées. • Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés